

Silices calibrées

Réalisation de couches d'usure et mortiers de réparation.
Réduction de la glissance des sols.

Protection
sols et
toitures



Destination

Silices calibrées de très haute dureté disponibles en trois granulométries.

- › Réduction de la glissance des sols lisses, gras ou humides du type passerelles, coursives, escaliers, circulations, ateliers, stockage, locaux humides,...
- › Réalisation de couches d'usure pour sols sollicités mécaniquement du type rampes d'accès, virages de parkings et allées de circulation,...
- › Réalisation de mortiers sans retrait pour réparations locales (éclats, trous, épaufrures) ou travaux de ragréage / surfacage, reprofilage de supports béton et dérivés.

Supports

- › Béton et dérivés (mortier de réparation).
- › Revêtements peinture (sols antiglissants, couches d'usure).

Caractéristiques d'identification

Selon normes officielles en vigueur ou, à défaut, selon normes internes.

Silice HN 38 (50 à 250 microns)

Silice fine pour la réalisation de tirés à zéro et bouche porages.

Silice HN 31 (200 à 500 microns)

Silice moyenne pour la réalisation de revêtements de sols antiglissants et de mortiers de surfacage jusqu'à environ 20 mm.

Silice SC 0.1 / 2 (0,1 à 2 mm)

Silice grosse pour réparation toutes épaisseurs (trous, éclats), rattrapage de niveaux, formes de pente, reprofilage de joints, calage de profilés, raccordements,...

Épaisseur jusqu'à environ 50 mm.

Conditionnement

5 kg - 25 kg.

Silices calibrées

Mise en œuvre

Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux Normes /DTU en vigueur et aux Règles de l'Art.

Préparation des fonds

Les fonds doivent être sains, cohérents et propres à l'application.

Se reporter à la Fiche Technique du produit appliqué pour tout détail de préparation.

Application du produit

Réduction de glissance, couches d'usure

Deux techniques selon aspect et usage recherchés :

- › Par incorporation d'environ 10 % de Silice **HN 31** dans une couche du revêtement.
Homogénéiser et rouler soigneusement en croisant pour bien répartir les silices.

Maintenir les charges en suspension si nécessaire.

La rugosité (et l'effet antiglissant) sera plus ou moins marquée selon le positionnement de cette couche sablée dans le revêtement (avant-dernière ou dernière couche).

- › Par saupoudrage à refus de Silice **HN 31** dans l'avant-dernière couche fraîchement appliquée du revêtement. Laisser sécher et balayer l'excédent de silice. Appliquer la dernière couche du revêtement.

Consommation moyenne de silice : 2 à 3 kg / m².

Dans tous les cas, la facilité de nettoyage d'un revêtement sablé est moindre que pour une surface lisse.

Mortier époxy de réparation

Par ajout de silice dans les **PRIMAIRE SOL 100, 200 ou 300, PRIMAIRE EPOXY 110, PRIMAIRE PU 220 ou 330** après mélange des deux composants base + durcisseur.

Malaxage jusqu'à obtention d'une masse homogène, sans grumeaux et parfaitement humectée (mélangeur à hélice ou malaxeur selon quantité).

Taux et granulométrie des silices selon nature des travaux. Consulter la Fiche Technique du primaire concerné.

À titre d'exemples de constitution pour **PRIMAIRE SOL 300** (formules en poids, 1 l silice = ± 1,5 kg) :

- › Tiré à zéro, bouche porage :
1 partie **SOL 300** + 1,2 à 1,5 partie silice **HN 38**.
Application sur support imprimé.
- › Surfaçage (jusqu'à 20 mm), plinthes à gorge :
1 partie **SOL 300** + 4 à 5 parties Silice **HN 31**.
Application sur support imprimé.
- › Réparations toutes épaisseurs, chapes, rattrapage de niveaux (3 mm mini, jusqu'à 50 mm) :
1 partie **SOL 300** + 10 à 12 parties silice **SC 0.1/2**.
Application sur zones à réparer mouillées au primaire frais (laisser tirer quelques minutes).
Compactage et lissage.
Séchage 24 h mini avant recouvrement par le revêtement peinture.

Conservation

- › Non concerné.

Sécurité, environnement et sanitaire

Documents à consulter

- › Étiquette informative de sécurité sur l'emballage.
- › Fiche de Données de Sécurité sur INTERNET : zolpan.fr

NOTE IMPORTANTE SUR LES FICHES TECHNIQUES ZOLPAN :

Cette version annule et remplace les éditions antérieures. Il appartient à notre clientèle de vérifier, avant toute mise en œuvre, qu'il s'agit bien de la dernière édition. Les informations contenues dans cette notice n'ont qu'une portée indicative et ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à traiter.

ZOLPAN
L'EXPERTISE QUI CHANGE TOUT

17 quai Joseph Gillet - 69316 Lyon cedex 04
Tél : 04 72 10 70 60 - Fax : 04 72 10 70 73
S.A.S au capital de 6 127 440 € - 972 503 387 RCS Lyon
APE 2030 Z - zolpan.fr

